

L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Enjeu d'une rénovation des politiques de développement

À l'instar des relations économiques internationales, la santé vit au rythme de la mondialisation. Aussi parle-t-on d'une économie de la santé globalisée comme d'une internationalisation des risques sanitaires. Pourtant les pays développés et les pays en développement ne sont pas sur un pied d'égalité face au poids de la maladie. Le constat est celui d'une « fracture sanitaire », symbolisée depuis plusieurs décennies par le fléau du sida au sein des pays à faible revenu. Alors que les progrès scientifiques permettent de répondre à de nombreuses maladies, la majorité des habitants des pays du « Sud » n'a pas accès régulièrement aux médicaments.

Au cœur des politiques de santé publique, le médicament est parallèlement devenu un objet de marché dans une économie mondiale centrée sur l'exploitation commerciale du savoir, en l'occurrence l'innovation pharmaceutique. Le manque d'accès aux traitements peut alors s'analyser comme le résultat d'une exclusion des pays en développement vis-à-vis du marché des produits pharmaceutiques, causée tant par leur situation socio-économique que par la structure du marché et les règles de l'OMC relatives à la propriété intellectuelle. Suscitant une large mobilisation, l'accès des pays pauvres aux médicaments s'est depuis inscrit dans le débat sur les échecs du modèle néolibéral de développement, et conforte les revendications en faveur d'un processus d'émancipation axé sur l'amélioration des indicateurs sociaux et le respect des droits humains. Aujourd'hui, un renouveau du droit au développement « humain » définit l'accès aux médicaments comme un composant du droit fondamental à la santé. Cet accès constitue un enjeu de sécurité internationale déterminant pour l'essor des pays du « Sud » et justifie ainsi l'intégration de ces États au marché de l'innovation pharmaceutique.

Thomas Bréger est Docteur en droit public de l'Université de Nantes et membre du Laboratoire Droit et Changement Social (UMR 3128 - CNRS). Juriste de formation, l'auteur entend mener ses recherches dans les domaines de la santé, des droits de l'homme et du droit international économique en respectant une approche pluridisciplinaire indispensable à la compréhension des enjeux relatifs à la lutte contre la pauvreté et aux politiques de développement des sociétés.



9 782296 554603

49 €

ISBN : 978-2-296-55460-3



L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS
DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Enjeu d'une rénovation des politiques de développement

Thomas Bréger

Thomas Bréger

Santé

Mondialisation

Marchandise

Droits de l'homme

L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Enjeu d'une rénovation
des politiques de développement

Brevets

Génériques

Préface de Germán Velásquez

Coopération
internationale

Développement
humain

